Rapport sur la marche de la Société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois : année 1910

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT

sur la marche de la Société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois.

ANNÉE 1910

1. Vue d'ensemble.

Arrivés à la fin de notre troisième année d'existence, c'est avec une évidente satisfaction que nous accomplissons la tâche coutumière de dresser à nouveau le bilan de notre action. Trois ans! ce laps de temps est quantité absolument négligeable lorsqu'il s'agit de la vie d'une nation ; il est beaucoup dans la vie d'une société aussi récente que la nôtre, où les efforts individuels doivent coopérer au progrès, à l'amélioration sociale, au mieux-être collectif d'une catégorie de citoyens aussi digne d'intérêt que celle des instituteurs.

Bien certainement, l'année 1910 qui vient de finir aura été bonne pour la diffusion de l'idée mutualiste comme aussi pour les intérêts généraux de notre société. Il est même possible d'affirmer que l'action de propagande, sans être aussi fructueuse que celle faite durant l'exercice précédent, aura eu pour résultat tangible de pénétrer dans un milieu qui semblait devoir nous rester fermé. Non pas que la place ait été conquise d'emblée, certes ; il n'en reste pas moins vrai que notre association commence à être connue et appréciée comme elle le mérite en pays allemand fribourgeois. A l'heure présente, la presque totalité du corps enseignant est gagnée de fait, si ce n'est d'enthousiasme, au principe fécond de solidarité ; la presque totalité, disons-nous, car l'œuvre n'est pas encore aussi complète que nous le désirerions. Quelques lacunes apparaissent encore en taches sombres sur la carte de la mutualité « pédagogique » fribourgeoise. Faut-il désespérer d'achever jamais l'effort si remarquablement poursuivi et réalisé jusqu'à ce jour? Nous aimerions, sans être taxé d'optimisme, pouvoir opiner ouvertement pour le contraire ; mais, de peur que les faits ne viennent ternir notre idéal, nons croyons plus sage d'attendre avant

de nous prononcer d'une façon définitive. Quoi qu'il en soit, il nous est particulièrement agréable de constater combien, en un espace de temps relativement court, l'idée mutualiste a pris d'extension dans notre canton.

Aucun fait saillant, ou de nature à troubler l'ordre et la bonne entente, n'est venu jalonner le cours de l'exercice écoulé. Sans heurt, sans secousse appréciable, la société a poursuivi pacifiquement sa marche silencieuse et discrète, ayant sans cesse devant les yeux le même idéal social à atteindre : le bien-être toujours plus accentué de la collectivité et la cohésion toujours plus ferme entre tous ses membres. Généreusement, largement même, elle a distribué de ci de là, partout où s'est fait entendre la voix d'un mutualiste que la souffrance venait d'affliger, un secours légitimement attendu, susceptible d'apporter le réconfort là où, jadis, la gène s'installait parfois brutalement au moment de l'épreuve.

Une conclusion douloureuse en soi, mais par cela même pleine d'enseignements, se dégage très nettement de l'exercice 1910. C'est le montant relativement élevé des indemnités de maladie. Jamais la caisse n'a été mise autant à contribution que cette année-ci. C'est dire que, plus que tout autre peut être, l'instituteur est exposé aux troubles et aux vicissitudes physiques. C'est aussi un avertissement salutaire à tous ceux à qui l'entrée dans la société paraîtrait encore inopportune. Sournoise et parfois implacable, la maladie, cette visiteuse inattendue, s'est assise en bien des foyers pendant l'année qui vient de s'écouler. Dieu seul sait l'état précaire dans lequel serait tombé momentanément plus d'un instituteur si la main secourable de la société n'était venue à temps panser les plaies faites par l'adversité. Fort heureusement, aucun dénouement fatal ne s'est produit au sein de nos membres actifs. Rendons-en grâce à la divine Providence.

(A suivre.)

Rien n'est plus lourd à porter et plus difficile à maintenir qu'un succès obtenu au début de la carrière.

Fr. Coppée.